

Conférence Travail Emploi Retraite : Solidaires FP ne participera plus qu'à l'atelier « Retraites »

Solidaires Fonction Publique a participé à la séance de lancement de la conférence Travail Emploi Retraites du 30 janvier.

Cette journée de plénières et ateliers a débouché sur un sentiment de confusion. Elle a surtout mis en évidence une absence de cap politique clair. Ni les objectifs poursuivis, ni les méthodes de travail, ni les perspectives concrètes d'aboutissement n'ont été explicités, donnant le sentiment d'un dispositif de pure communication politique.

Pour Solidaires Fonction Publique, les thématiques abordées dans les ateliers travail et emploi recourent en grande partie des thématiques faisant déjà l'objet de groupes de travail entre les organisations syndicales et la Direction Générale de la Fonction Publique.

Cette impression de communication sans fond réel et surtout sans volonté claire d'avancer vers de nouveaux droits pour les agentes et agents publics, est aujourd'hui amplifier par la volonté de la DGAFF d'accorder également un « événement » de communication sur la thématique bien vivre dans la fonction publique. Solidaires Fonction Publique rappelle que les enjeux auxquels sont confrontées les agentes et agents relèvent avant tout de la santé au travail, des conditions d'exercice, de la reconnaissance du travail réel et des collectifs de travail, et non d'une approche incantatoire ou managériale du « bien vivre ».

Les agentes et agents publics subissent une perte rémunération continue, directement liée au gel prolongé du point d'indice et à l'absence de mesures générales. Pour Solidaires Fonction Publique, sur l'ensemble des thématiques, nous avons besoin aujourd'hui d'avancer rapidement notamment en terme de salarial avec notamment la revalorisation du point d'indice, l'attribution de 85 points pour toutes et tous, et l'indexation sur l'inflation.

Concernant le volet retraites, largement absent des échanges avec la DGAFF et les ministres de la fonction publique, Solidaires FP continuera à participer sans illusion. Nous porterons sans relâche nos revendications et notamment :

- abrogation de la réforme de 2023
- retraite à 60 ans avec 37 annuités et demi
- sans décote

Les agentes et agents publics n'ont pas besoin de nouvelles opérations de communication. Ils et elles ont besoin de droits nouveaux, de salaires décents et de conditions de travail compatibles avec la préservation de leur santé. Les agentes et les agents publics doivent voir leur quotidien s'améliorer sans délai.

Pas d'économies sur nos vies.

Paris, le 10 février 2026